

La mutualisation individuelle des personnels Ingénieurs et Techniciens n'aura pas lieu. Nous voulons des postes à temps plein au sein des unités et des services

Le 4 novembre 2015, le Comité Technique (CT) du CNRS s'est prononcé à l'unanimité contre le projet de circulaire institutionnalisant la mutualisation individuelle des ingénieurs et des techniciens du CNRS.

Cette nouvelle circulaire stipule :

« La mutualisation des fonctions d'ingénieur ou de technicien peut avoir lieu entre unités relevant d'un même institut, entre unités relevant d'instituts différents ou entre instituts et délégations régionales. Ce dispositif a vocation à s'appliquer sans distinction de BAP ou de statut de l'agent (fonctionnaires et contractuels). »

Pour s'adapter aux restrictions de masse salariale et aux restructurations en cours, les Instituts et la Direction du CNRS veulent recourir plus facilement à la mutualisation de fonctions assurées par les Ingénieurs et Techniciens qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels. Ce nouveau sésame face à la pénurie de postes encourage les laboratoires à demander des postes mutualisés. De son côté, l'agent mutualisé se verra « saucissonné » en fractions d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé), à ventiler entre laboratoires, instituts et délégation...

La Direction affirme : *aucune mutualisation ne sera forcée, elles seront toutes basées sur le volontariat*. Mais comment refuser la mutualisation de son poste si on est précaire ou dans une équipe, un laboratoire en restructuration ?

Si cette circulaire est appliquée dès le 1^{er} janvier 2016, une cinquantaine de postes de la prochaine campagne de mutations internes NOEMI (Nouveaux Emplois offerts à la Mobilité Interne) et FSEP (Fonctions Susceptibles d'Être Pourvues) seraient ainsi concernés.

DES EMPLOIS À TEMPS PLEIN SUR POSTE FIXE

Dans une situation déjà très tendue de l'emploi Ingénieur et Technicien, nous demandons que la règle générale reste le recrutement d'Ingénieur et Techniciens sur poste à temps plein au sein des unités et des services et non par fragments d'ETPT sur plusieurs structures.

Les organisations signataires : SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SUD Recherche EPST-Solidaires, SNPTES, SNPRES-FO

PÉTITION

Les personnels soussignés exigent le retrait de la circulaire CNRS « relative à la mutualisation des fonctions d'ingénieur et de technicien ».

Nom, prénom	Labo ou service	Catégorie	Signature

